



CESE de Franche-Comté

## L'Essentiel du rapport

# La voie professionnelle, un véritable choix d'orientation

Sensible à la baisse régulière des effectifs dans les lycées professionnels, le CESE de Franche-Comté s'est intéressé à l'orientation en voie professionnelle. Sur la base d'analyses, d'enquêtes existantes et du témoignage de collégiens, il a cherché à mieux comprendre ce qui motive les choix d'orientation des jeunes pour en tirer ensuite des pistes de réflexion.

### L'attractivité de la voie professionnelle en questions

L'analyse du CESE part de deux constats : l'accès à la voie professionnelle demeure problématique ; le développement de l'apprentissage dans le supérieur n'atténue qu'en partie la baisse régulière des effectifs. Cette situation s'explique moins par la baisse de la population que par les choix d'orientation. La voie professionnelle reste encore souvent proposée « par défaut » aux élèves, eu égard à leur niveau présumé.

Par ailleurs, de nombreux jeunes ont une image négative de certains secteurs économiques, notamment industriels. Pour le CESE, les freins sont à mettre en regard avec une orientation tardive dans la scolarité, une absence de diversification de l'enseignement avant la 3<sup>e</sup> et, dans une moindre mesure, une offre pléthorique de diplômes qui « brouille les pistes ».

### Baucoup d'initiatives mais des résultats encore insuffisants

De multiples initiatives sont conduites par les différents acteurs concernés afin de valoriser la voie professionnelle. Mais elles ne semblent pas avoir les effets attendus sur le terrain. Les élèves ont, en effet, peu conscience du fonctionnement concret et des responsabilités qu'implique le statut d'apprenti. Les campagnes de communication paraissent peu efficaces. Le CESE préconise un suivi précis et une évaluation de ces initiatives. Il met l'accent sur les moyens qui sont nécessaires aux établissements pour mettre en œuvre les dispositifs prévus par la législation.



*Claire-Marie Chappuis est la rapporteure de cette communication. Membre du 4<sup>e</sup> collège, elle siège au CESE au titre des Personnalités qualifiées.*



## RECOMMANDATIONS

Le CESE invite le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle à assurer un rôle central dans l'évaluation qualitative des pratiques existantes et le partage des bonnes pratiques en matière d'orientation.

Afin d'améliorer concrètement le fonctionnement de l'orientation, il propose de :

### • Agir au niveau des parents

- Créer une plateforme virtuelle d'échange associant parents, enseignants, élèves, chefs d'entreprises, branches et organisations professionnelles.

- Promouvoir dans les établissements les outils tels que le portail internet « orientation formation emploi Franche-Comté » ou le réseau Jobirl (<http://www.jobirl.com/>).

- Multiplier au niveau local des espaces de rencontres physiques entre ces mêmes acteurs afin de partager les problématiques.

- Généraliser les initiatives permettant aux parents de venir présenter leur propre métier (« forum des parents »).

### • Renforcer les partenariats entre établissements scolaires et acteurs socio-économiques

- Systématiser la diffusion de supports d'information.

- Organiser dans les établissements des visites d'entreprises, de salons professionnels, de branches et organisations professionnelles, voire de l'enseignement supérieur.

- Garantir le financement de la logistique de transport des élèves de collèges.

- Améliorer qualitativement les séquences d'observation en milieu professionnel.

### • Collèges-entreprises :

#### identifier les interlocuteurs

- Pour les branches, organisations professionnelles et chambres consulaires : fournir aux établissements une liste des maîtres d'apprentissage en entreprises, les besoins en apprentis à court et moyen terme, et une liste des entreprises acceptant des visites scolaires ou souhaitant mettre en place des collaborations avec les établissements.

- Pour les établissements et le Rectorat : garantir le statut des référents entreprises au sein des établissements et fournir aux interlocuteurs du monde socio-économique la liste des référents entreprises.

#### • Repenser la voie professionnelle

- Assurer la poursuite d'études en BTS : maintenir l'offre de formation et réserver un nombre de places suffisant pour les titulaires d'un bac professionnel.

- Rendre les diplômes plus polyvalents en atténuant leur spécialisation.

- Réfléchir à des moyens de communication plus efficaces et lisibles en impliquant les branches et organisations professionnelles, voire les anciens élèves.

#### • Faciliter le parcours en apprentissage

Le CESE rappelle des recommandations issues de son rapport de saisine « Le logement des apprenants » paru en mai 2011 :

- Identifier et labelliser des logements.

- Accompagner les organismes aidant les accueillants.

À SUIVRE...

